DISTANCES ET FORMATS DE COMPETITION
FOND POPULAIRE - SAISON 2025-26

Catégories	Années	Distances	Homologation	T°C min	Observations
U7	2019-2020	≤ 500m	Non	-5°C	Parcours valloné
U9	2017-2018	≤ 1 km	Non	-5°C	Parcours valloné
U11	2015-2016	≤ 2 km	Non	-10°C	Parcours valloné
U13	2013-2014	≤ 4 km	Non	-12°C	Parcours valloné
U15	2011-2012	≤ 7,5 km	Non	-15°C	Parcours valloné
U16	2010	≤ 15 km	Oui (1)	-20°C	Règlement F.I.S. (1 et 2)
U18	2008-2009	≤ 21 km Dames ≤ 21 km Hommes	Oui	-20°C	Règlement F.I.S. (1 et 2)
U20	2006-2007	≤ 42 km Dames ≤ 42 km Hommes	Oui	-20°C	Règlement F.I.S. (1 et 2)
SEN	1996 à 2005	Pas de limitation	Oui	-20°C	*Règlement F.I.S. (1 et 2)*
M1	1991 à 1995				
M2	1986 à 1990				
M3	1981 à 1985				
M4	1976 à 1980				
M5	1971 à 1975				
M6	1966 à 1970				
M7	1961 à 1965				
M8	1956 à 1960				
M9	1951 à 1955				
M10	1946 à 1950				
M11	1941 à 1945				
M12	1917 à 1940				

HOMOLOGATION DE L'ÉPREUVE :

Toutes les épreuves - à l'exception des courses sans points – donnent lieu à une homologation de la part du DT, **dès lors que toutes les rubriques sont complétées**.

Cette homologation est donnée par le O (pour « oui ») indiqué à l'endroit adéquat.

Veiller à l'utilisation des CODEX conformes à ceux donnés par le calendrier

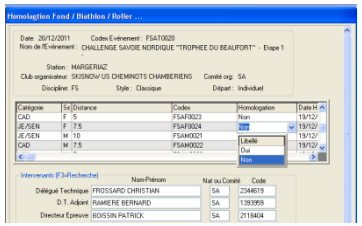

A l'issue de l'homologation faites imprimer ces documents, signez les dans la zone « commentaires » et adressez les au BTR de votre comité selon les modalités qui lui sont propres, accompagnés éventuellement des Rapports de blessure et du Rapport complémentaire du DT.

En cas de non-homologation de votre part, cette décision serait à motiver dans les commentaires.

Pour les courses Nationales, ce dernier rapport est à adresser à Anaël HUARD. Ce document permet d'avoir une évaluation précise de l'organisation et de recenser les évènements particuliers.

ahuard@ffs.fr

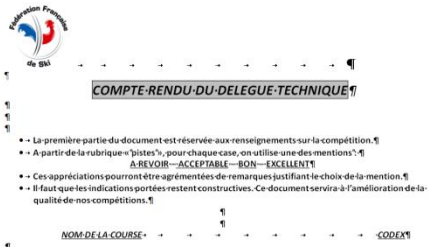

COMPTE·RENDU·DU·DELEGUE·TECHNIQUE

- La·première·partie·du·document·est·réservée·aux·renseignements·sur·la·compétition.
- A·partir·de·la·rubrique«"pistes"»,·pour·chaque·case,·on·utilise·une·des·mentions":
  A·REVOIR·—·ACCEPTABLE·—·BON·—·EXCELLENT
- Ces·appréciations·pourront·être·agrémentées·de·remarques·justifiant·le·choix·de·la·mention.
- Il·faut·que·les·indications·portées·restent·constructives.·Ce·document·servira·à·l'amélioration·de·la·qualité·de·nos·compétitions.

NOM·DE·LA·COURSE· CODEX

Pensez à signer les Livrets de Formation des Juges ou DT en phase d'apprentissage

CHECK LIST 2025 POUR DELEGUE TECHNIQUE FOND

Vous devez être présent la veille de l'épreuve pour en finaliser l'organisation avec le jury

JURY : Le port de chasubles permet l'identification des membres du Jury.

Délégué Technique FFS ⇨ vous êtes mandaté pour ce poste
DT Adjoint ⇨ DT en formation ou Assistant DT sur LD.
Directeur d'Epreuve ⇨ Chef opérationnel de l'organisation

DEMANDER L'ORGANIGRAMME DE L'ORGANISATION ainsi qu'une **liaison radio** pour chacun des membres du jury.

Ordre de départ INDIVIDUEL : faire partir les meilleurs dans les meilleures conditions

Coureurs avec points ⇨ Attribution des dossards dans l'ordre décroissant des points
Coureurs sans points ⇨ Attribution des dossards à la mélée

Ordre de départ QUALIFICATION SPRINT - Chronométrage 1/100ème :

Coureurs avec points ⇨ Attribution des dossards dans l'ordre croissant des points
Coureurs sans points ⇨ Attribution des dossards à la mélée

Ordre de départ MASS-START :

Coureurs avec points ⇨ Attribution des dossards dans l'ordre croissant des points et positionnement en lignes en fonction de ces points ou du règlement propres aux épreuves.
Coureurs sans points ⇨ Attribution des dossards à la mélée

PROBLEMES LICENCE pour un concurrent :

⇨ « L » est une licence loisir. ⇨ Départ non permis en Fond Spécial
⇨ « d » est une licence dirigeant. ⇨ Départ non permis en Fond Spécial
⇨ « D » est une licence non valide ⇨ *Départ non permis en Fond Spécial comme en Fond Populaire*

Dans le doute toujours exiger la présentation d'un titre valable avant d'autoriser le départ

« questionnaire de santé ou certificat médical » (voir « Règles communes – Participation aux compétitions »°

***LE TICKET COURSE** peut être délivré :*

- *En FOND POPULAIRE : A toutes les personnes non licenciées FFS.*
- *En FOND SPECIAL : Aux étrangers des pays limitrophes s'ils sont licenciés dans leur pays d'origine.*

***Cas particulier** : les Espagnols, Andorrans, et Suisses peuvent participer aux compétitions de fond spécial sans ticket course.*

Dans tous les cas, les participants titulaires d'un ticket course et les licenciés Espagnols, Andorrans et Suisses devront présenter l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif participant à une manifestation (voir chapitre 1.2 du « cahier des charges Ticket course »).

REUNION DES CHEFS D'EQUIPES : ⇨ Vous devez assister à cette réunion, que vous aurez préparée en amont avec le jury. Vous êtes le garant de la sécurité des organisateurs et des coureurs ainsi que du déroulement notamment règlementaire des épreuves. En cas de problème particulier le jour de la course vous devez réunir les chefs d'équipes.

VALIDITÉ DES LISTES

PERIODES DE PRISE EN COMPTE DES EPREUVES		N° DES LISTES « NORDIQUE »	PERIODES DE VALIDITE DES LISTES	
DATES 1	DATES 2		DATES 3	DATES 4
01/07/2024	**16/11/2025**	**126**	**20/11/2025**	17/12/2025
01/07/2024	**14/12/2025**	**226**	**18/12/2025**	28/01/2026
01/07/2024	**25/01/2026**	**326**	**29/01/2026**	11/03/2026
01/07/2024	**08/03/2026**	**426**	**12/03/2026**	23/04/2026
01/07/2025	**19/04/2026**	**526**	**24/04/2026**	19/11/2026
01/07/2025	**15/11/2026**	**127**	**19/11/2026(*)**	

VERIFIER LA BONNE ORGANISATION DU CHRONOMETRAGE (logiciel compatible FFS):

- ⇨ Personnel au départ
- ⇨ Personnel à l'arrivée
- ⇨ Doublage manuel du chronométrage au départ et à l'arrivée
- ⇨ Couloirs et ligne d'arrivée
- ⇨ Vidéos ou photo finish en cas d'arrivées groupées
- ⇨ Dégagement suffisant après la ligne d'arrivée

AFFICHAGE DES RÉSULTATS : Contrôlés et validés par le DT (officieux puis officiels après ¼h)
SANCTIONS : Le jury statue sur les irrégularités constatées selon la charte ci-dessous.
Il informe le coureur ou son coach des décisions prise par le jury : réprimande orale, écrite (=carton jaune), suspension, DSQ, pénalité de temps.

CALCUL DE LA PENALITE :

Toutes les épreuves sauf U9, U11, U13, U15 et U16 donnent lieu à un calcul de la pénalité. Les U16 ne marquent des points que sur les épreuves nationales : SNT, Chpts de France été et hiver, CNVV. La pénalité appliquée est de 90 points.

Ce calcul est à faire faire par le chronométreur avant l'édition des Résultats Officiels

SECURITE-MEDICAL-ASSURANCE :

Le DT s'assurera du respect ⇨ de la réglementation, des directives de police émanant des autorités communales, préfectorales ou légales en matière médicale.
⇨ de la sécurité générale et en particulier de celle des athlètes.

CONTROLE ANTI-DOPAGE :

Le DT se renseignera sur les dispositions prises pour assurer ces contrôles dans le respect des règlements (personnel + locaux)

SYNCHRONISATION DU CHRONOMETRAGE :

⇨ A faire dans l'heure qui précède le départ. C'est vous qui possédez l'heure officielle qui servira d'heure de base.
Veiller à mise en œuvre d'un doublage manuel à l'arrivée ainsi qu'à un nombre suffisant d'adjoints au Juge à l'arrivée.

CATEGORIES D'AGE ET DISTANCES MAXI

DISTANCES ET FORMATS DE COMPETITION

FOND SPECIAL - SAISON 2025-26

Catégories	Années	S	Distance des compétitions									Homologation	T°C min	Observations
			Sprint				Prologue (8)			Distance				
			Min	CIBLE	Max	Min	CIBLE	Max	Min	CIBLE	Max			
U7 (1, 2, 3)	2019-2020	H&D	Ateliers Vitesse			Compétitions possibles - Distance maximum 500m Nécessairement assortie de divers ateliers ludiques						Non	- 5°C	Pas plus de 6 rencontres nordiques par saison.
U9 (1, 2, 3)	2017-2018	H&D	Ateliers Vitesse			Compétitions possibles - Distance maximum 1000m Nécessairement assortie de divers ateliers ludiques						Non	- 5°C	Pas plus de 6 rencontres nordiques par saison.
U11 (1, 2, 3)	2015-2016	H&D	Ateliers Vitesse			0,4	**0,6**	0,8	1	**1,5**	2	Non	-10°C	Déconseillé de - 5 à - 10°C
U13 (3, 4)	2013-2014	H&D	Ateliers Vitesse			0,4	**1,5**	0,8	2	**3**	4	Non	- 12 °	
U15 (4)	2011-2012	H	0,6	**0,8**	OBJECTIF : 2'30"	1	1,5	**2**	2,5	3	**5**	5	Non	- 15 °	
		D	0,6	**0,7**		1	1,5	**1,5**	2,5	3	**4**	5			
U16 (5)	2010	H	0,8	**1**		1,2	2	**2,5**	3	5	**7,5**	10	Oui	- 20 °	
		D	0,7	**0,9**		1,1	1,5	**2**	3	5	**5**	10			
U18	2008-2009	H	0,9	**1,1**		1,3	2,5	**3,5**	5	7,5	**10**	20	Oui	- 20 °	+ Règlementation FIS (7)
		D	0,8	**1**		1,2	2	**2,5**	3	5	**7,5**	20			
U20	2006-2007	H	1	**1,2**		1,4	3	**4**	5	7,5	**10**	30	Oui	- 20 °	+ Règlementation FIS (7)
		D	0,9	**1,1**		1,3	2,5	**3**	4	5	**10**	30			
SEN (6)	2005 et +	H	1	**1,2**		1,4	3	**5**	5	5	**10/20**	50	Oui	- 20 °	+ Règlementation FIS (7)
		D	0,9	**1,1**		1,3	2,5	**3**	4	5	**10/20**	50			

- Pour prendre le départ de toute course F.F.S inscrite au calendrier national ou régional, les concurrents doivent être en possession d'une licence Carte Neige compétition valide. Celle-ci est exigée dès la catégorie U11.
- Pour toutes les catégories : en plus des données reprises dans le tableau, il est bon de prendre en compte également l'hygrométrie et la vitesse du vent, comme c'est le cas lors des courses internationales.
- Ne sont pas concernées par les distances minimales : les courses dénivelées

(1) Addition de points obtenus dans les ateliers techniques. Evolution en parcours varié. Evaluation par niveau ainsi que classement individuel.

(2) Favoriser l'adaptabilité par la proposition de parcours spécifiques type Nordic skieurcross. Classement par niveau et classement individuel.

(3) Proposer des pratiques compétitives variées (Nordic skieurcross, poursuite, profil descendant, épreuves par équipes, épreuves de vitesse)

(4) Proposer de parcours avec au moins une section aménagée.

(5) Points F.F.S. Attribués uniquement sur les courses nationales (Championnats de France hiver et été, CNVV et SNT).

(6) Il n'y a pas de catégories Vétérans ou masters en fond spécial.

(7) Règlement FIS (RIS)

(8) Un prologue est une épreuve qui devra être associée à l'organisation d'une autre épreuve pour un même évènement. Dans le cas contraire, le prologue ne pourra pas être homologué pour le calcul des points FFS.